

COMMUNE DE LADINHAC
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 MAI 2021

Le Conseil Municipal de LADINHAC s'est réuni le lundi 06 Mai 2021 à 20h30 à la salle des fêtes de LADINHAC, dans le respect des gestes barrières, sur la convocation de Monsieur Clément ROUET, Maire, en date du 29 Avril 2021.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Clément ROUET, Guillaume BOUROUMEAU, Monique CANTAREL, Hervé DELPUECH, Christelle GARRIGOUX, Bruno GARROUSTE, Roland MAFFRE, André MAYADE et Marie-Ange SOUQUIERES.

Etaient représentés : Yannick LAFON par Bruno GARROUSTE et Sylvie DELTRUC par Guillaume BOUROUMEAU

Secrétaire de séance : Marie-Ange SOUQUIERES

I : Adoption du compte- rendu de la séance du 12 Avril 2021 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II : Traverse du bourg : présentation des offres-choix de l'entreprise :

Après ouverture des plis par le C.I.T, M. le Maire présente au Conseil Municipal le rapport de jugement des offres :

- Devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 480 324,00 € HT
- Devis de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 467 300,40 € HT (avec une estimation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage à hauteur de 438 955 € HT)

La différence entre les offres proposées et le montant estimé par l'AMO est due en grande partie à la conjoncture actuelle (hausse des prix des matériaux principalement).

Les travaux de réfection de la traverse du bourg devraient commencer courant Juin.

M. le Maire informe les habitants riverains d'éventuelles nuisances pendant toute la durée des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide le devis proposé par l'entreprise EUROVIA, pour un montant de 467 300,40€ HT.

III : Paies à façon :

M. le Maire présente au Conseil Municipal une nouvelle mission développée par le Centre de Gestion du Cantal. Cette mission consiste à externaliser le traitement des paies du personnel

communal ainsi que les indemnités des élus. La rémunération au Centre de Gestion s'élève à 10 € par mois et par fiche de paie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, autorise le Centre de Gestion du Cantal à réaliser le traitement des paies du personnel communal, ainsi que les indemnités des élus à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve les termes de la convention entre le CDG 15 et la commune.

IV : Personnel communal :

M. le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'Adjoint Technique territorial à temps complet en vue du départ à la retraite d'Yvette BRUGNHES le 31 août prochain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, accepte la création d'un poste d'Adjoint Technique territorial, à compter du 1^{er} Septembre 2021.

Pour information, un poste sera par ailleurs ouvert en CDD – CUI CAE afin d'assurer, à compter du 1^{er} septembre 2021 la garderie du soir et le ménage ainsi que la tenue de l'Agence Postale chaque samedi matin et durant les congés de notre agent administratif.

M. le Maire présente au Conseil Municipal le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). Ce régime est un moyen de valoriser nos agents au sein de leurs fonctions. Cela comprend une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire annuel (CIA).

Il sera proposé au Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cantal avant d'être validé lors d'une prochaine séance par le Conseil Municipal.

V : Commerce multiservices, demande de subvention FEADER :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier DETR concernant la création d'un commerce multiservices n'a pas été retenu par la commission des élus.

Suite à la relance des aides européennes, M. le Maire propose au Conseil Municipal de continuer les démarches sur ce projet, et d'effectuer une demande de subvention FEADER opération 7.4 du programme de développement rural Auvergne 2014-2022 (demande à déposer au plus tard le 15 Juillet 2021).

VI : Cantine scolaire : acquisition de matériel et demande de subvention :

Le Plan de Relance comporte un volet en faveur de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt. Un soutien peut être demandé pour l'équipement de la cantine scolaire. Le taux de subvention est fixé à 100% du montant HT dans la limite d'un plafond de 3000 €.

M. le Maire expose au Conseil trois devis pour l'achat d'un four et son support.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, accepte le devis proposé par la Société Bonnet Hygiène, mieux disant pour un montant de 6 150 € HT (pose incluse), pour le remplacement du four de la cantine scolaire.

VII : RPOS : Rapport sur le prix de l'eau et la qualité du service public de l'eau potable et l'assainissement collectif :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable, ainsi que l'assainissement collectif.

Pour information, ce rapport est consultable sur le site <https://www.eaufrance.fr>

VIII : Modification des conditions d'organisation de l'Agence Postale communale :

A compter du lundi 17 Mai 2021, les horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale seront les suivants :

- Mairie : du Lundi au Vendredi de 8h30 à 11h30
- Agence postale : du Lundi au Samedi de 8h30 à 11h30

Ouverture au public seulement le matin. Pour toute démarche concernant l'urbanisme, merci de contacter au préalable la mairie au 04 71 47 81 90, qui devient désormais la seule et unique ligne téléphonique pour ces deux services publics.

IX. QUESTIONS DIVERSES :

➤ M. le Maire propose au Conseil Municipal un virement de crédits dans le budget lotissement :

*Compte 71355/042 variation de stocks 10 €

*Compte 71355/042 variation de stocks 10 €

M. le Maire propose au Conseil Municipal un virement de crédits dans le budget communal :

*Compte 022 dépenses imprévues 3000 €

*Compte 72/042 3000 €

➤ Travaux sur la route de Monlogis :

Un courrier a été envoyé aux riverains concernant l'élagage des arbres débordant sur la voirie communale, en vue de la réfection de la voie communale. M. le Maire informe les riverains qu'aucun investissement ne sera fait sur la réfection d'une voirie si celle-ci n'est pas entretenue régulièrement par les riverains.

M. le Maire expose au Conseil Municipal un devis proposé par la SAS Longuecamp, concernant la préparation des abords de la chaussée avant travaux sur la route de Monlogis, pour un montant de 5 020 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, accepte le devis proposé par la SAS Longuecamp pour un montant de 5 020 € HT.

➤ M. le Maire propose au Conseil Municipal l'achat de terrain, suite à la vente de la propriété de Mme ROBERT, au tarif de 1 €. Les parcelles concernées sont : B1698-B1704-B1800-B1796-B1801, pour une superficie totale de 439 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, accepte l'achat de ce terrain, au tarif de 1 €.

➤ **Atlas de la biodiversité communal**

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée que pour la poursuite de la démarche de l'atlas de la biodiversité communale des livrets de science participative doivent être imprimés.

Monsieur le Maire présente le devis d'Osrose pour 287.50 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité autorise l'impression de ces livrets pour 287.50 € HT

Devant l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 23h.

AGENDA :

* 8 Mai 2021 : cérémonie au Monument aux Morts

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Jeudi 27 Mai 2021.

Ont signé Clément ROUET, Maire, et Marie-Ange SOUQUIERES, secrétaire de séance.